

MÉMO COVID-19

PALIER ROUGE NOUVELLES MESURES POUR LES CLUBS

Montréal, 6 octobre 2020 – Tir à l'arc Québec accueille avec une petite de déception, mais une grande compréhension les nouvelles directives qui renforcent les mesures sanitaires **en zones rouges** pour milieu sportif dans le cadre de la lutte au virus de la COVID-19.

En conférence de presse en début d'après-midi, le 5 octobre 2020, la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, Mme Isabelle Charest, a annoncé que « tous les loisirs et les sports organisés, en dehors du contexte scolaire, devront être suspendus » **du 8 au 28 octobre inclusivement dans les régions ou agglomérations en zone rouge.**

Dans un [communiqué du Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur \(MEES\)](#), il a également été précisé :

« Ainsi, aucune activité sportive ou de loisir organisé ne pourra avoir lieu. Les cours de groupe et la pratique de sports encadrée seront interdits. Les activités individuelles ou en duo, les entraînements sous forme individuelle en pratique libre et les activités pratiquées avec les membres de votre cellule familiale demeureront permis.

Toute personne pratiquant une activité sportive en duo avec quelqu'un qui ne fait pas partie de sa bulle familiale devra respecter la distanciation de deux mètres.

Les installations sportives intérieures pourront demeurer ouvertes pour permettre la pratique libre. Leur capacité devra toutefois être modulée pour permettre le respect de la distanciation sociale. L'accès aux vestiaires sera interdit. »

Cela veut dire que l'entraînement supervisé en tir à l'arc est suspendu. Seule la pratique libre est permise en respectant les règles de distanciation et les autres règles sanitaires.

[Cliquez ici](#) pour visionner la carte des paliers d'alerte par région.

Pour les membres actifs dans une zone orange, jaune ou verte, la Fédération de tir à l'arc du Québec demande de continuer à respecter scrupuleusement les [Directives et mesures sanitaires en fonction des paliers d'alerte](#) partagées le 24 septembre dernier sur notre site internet. La collaboration de tous est nécessaire afin de permettre le maintien du niveau actuel d'activités.

En terminant, Tir à l'arc Québec tient à affirmer que, tout comme *SPORTSQUÉBEC*, elle croit fermement « que le sport est essentiel à la santé mentale de toute la population [...], (que) nous devons en tant que peuple québécois, prioriser le sport organisé comme agent de santé et premier outil de socialisation sécuritaire pour les jeunes et moins jeunes ».

Nous continuons de mettre à jour le plus souvent et le plus rapidement possible notre page dédié à la COVID-19 et des mesures prises par Tir à l'arc Québec sur notre site web que nous vous invitons à consulter :

<http://www.tiralarcquebec.com/index.asp?id=1222>

- 30 -

Informations :

Gabriela Cosovan
directrice technique

[Tir à l'arc Québec](#)

514-252-3054

gcosovan@tiralarcquebec.com